

Le GUIDE

pour ADAPTER MON LOGEMENT

par Pascal CHARPENTIER





LA MAISON ACCESSIBLE

ÉDITORIAL

H



HANDITEC associé à Handispace est heureux de vous présenter une série de fiches techniques sur l'adaptation du logement pour les personnes handicapées ou en situation de handicap. Handitec a toujours été intéressé par la problématique de l'accessibilité.

D'abord, à travers ces colloques dans les années 80, avec la technologie au service des personnes handicapées puis à travers ses sites web. HANDITEC présente une série de fiches techniques sur le droit des personnes handicapées puis aujourd'hui à travers une série de clips sur l'adaptation du logement. A travers AUTONOMIC dont nous sommes les cofondateurs, nous avons développé ce concept : apporter au plus grand nombre la technologie et les aides techniques indispensables pour vivre le plus normalement possible.

Dans ses différentes fiches techniques, nous aborderons l'aménagement de la salle de bain, de la cuisine, de l'entrée ou de la sortie de votre maison. On évoquera la domotique. En faite, tous ce qui concerne les personnes à mobilité réduite, pas uniquement les trois cent mille personnes en fauteuil mais ces vingt millions de français qui souffrent d'une gêne au quotidien.

Alors, bien évidemment tout cela sera sans prétention maximale, puisqu'on n'a pas la possibilité de répondre à la problématique de chacun mais vous proposer une réponse globalement moyenne et bonne pour tous.

Pascal Charpentier,
Président d'Handitec.



SOMMAIRE

LA MAISON ACCESSIBLE

LES LIEUX D'EAU	5
La Baignoire	6
La douche adaptée	8
Le lavabo	12
Les toilettes	14
Les mitigeurs	16
Comment faciliter l'utilisation de la douche en position assise ?	18
Quelles solutions pour enjamber la baignoire en sécurité ?	24
Comment sécuriser l'équilibre dans les espaces de salle de bain, douche ou toilettes ?	32
Comment atteindre toutes les parties de son corps pendant la toilette ?	38
LES TRANSFERTS	49
Les aides techniques de transfert	50
Les aides techniques de transfert (allongé – assis)	54
Les aides techniques de transfert fauteuil et voiture	56
Comment faciliter le transfert du lit vers la position debout ou un autre siège ?	58
Comment faciliter les transferts sur les WC ?	70
LES ACCÈS	81
L'accessibilité extérieure	82
L'accessibilité intérieure	84
Les ressauts	86
Les cheminements	88
Les Escaliers	90

LA CUISINE	95
Le plan de travail	96
Les mitigeurs	98
Les zones de préhension	100
Comment faciliter l'ouverture des conditionnements dans la cuisine ?	104
Comment stabiliser les récipients avec une seule main ?	112
Comment faciliter les contraintes articulaires de la main dans les gestes de la vie quotidienne ?	124
LA CHAMBRE	135
L'aire de rotation	136
La prévention des chutes des personnes âgées	138
LA DOMOTIQUE	141
L'éclairage	142
Les télécommandes	144
LES COULEURS	146
LES PROFESSIONNELS DU HANDICAP	150
LES FINANCEMENTS POSSIBLES	152
NOS PARTENAIRES	160
NOS RÉFÉRENCES ET GUIDE À CONSULTER	161
LES FABRICANTS	162
NOS REMERCIEMENTS	164

Salon autonomic



Handicap | Grand Âge | Maintien à Domicile

Salon
autonomic
Lille Europe

LILLE

3-4 Décembre 2015

Salon
autonomic
Grand Ouest

RENNES

1-2 Octobre 2015

Salon
autonomic
Paris

PARIS

8-9-10 Juin 2016

Salon
autonomic
Grand Est

METZ

Octobre 2016

Salon
handica

LYON

3-4-5 Juin 2015

Salon
autonomic
Sud

TOULOUSE

26-27 Mars 2015

Salon
autonomic
Méditerranée

MARSEILLE

Novembre 2016

www.autonomic-expo.com



Les lieux d'eau

La Baignoire	6
La douche adaptée	8
Le lavabo	12
Les toilettes	14
Les mitigeurs	16
Comment faciliter l'utilisation de la douche en position assise ?	18
Quelles solutions pour enjamber la baignoire en sécurité ?	24
Comment sécuriser l'équilibre dans les espaces de salle de bain, douche ou toilettes ?	32
Comment atteindre toutes les parties de son corps pendant la toilette ?	38

<http://bit.ly/1BN6Vil>

Retrouvez la vidéo
**LES LIEUX
D'EAUX**

LA MAISON ACCESSIBLE : les lieux d'eau

La baignoire

Définition

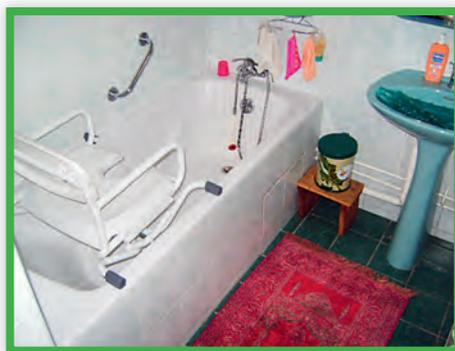
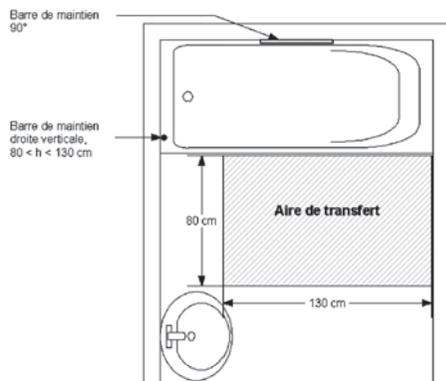
Le temps du bain est souvent un moment de détente musculaire. Cependant le transfert baignoire devient problématique avec l'âge (déficits articulaires au niveau des hanches, équilibre précaire,..) avec des risques de chutes importants. Ce défaut d'accès à la baignoire est souvent le 1^{er} motif d'appel à une tierce personne.

On préconise souvent le remplacement de la baignoire par une douche. Cependant, dans certains cas, liés à la pathologie (paraplégie, tétraplégie) ou aux problèmes de coût des travaux, la baignoire reste le meilleur moyen pour réaliser la toilette notamment avec l'utilisation d'un siège élévateur ou d'une planche de bain.

Les recommandations

L'accès à la baignoire et le respect des zones de transfert doivent être garantis avec la présence au minimum d'une aire de transfert de 80 x 130 cm.

La hauteur de la baignoire est comprise entre 46 et 50 cm pour être de niveau avec la hauteur d'assise d'un fauteuil roulant.





Quelques exemples de baignoire en situation. La bonne prise en compte est encadrée en vert, les situations non idéales sont en rouge et barrées.

On pourra sécuriser l'accès pour les personnes à mobilité réduite en installant une planche de bain ou un siège pivotant ainsi que des barres de maintien.

Les Textes réglementaires

- Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation.

Remarques de l'ergothérapeute

L'utilisation de la planche de bain ou du siège de bain demande une certaine souplesse au niveau des hanches de la personne et de l'espace suffisant pour passer les jambes de l'extérieur vers l'intérieur de la baignoire (mouvement souvent difficile chez les personnes âgées).

On pourra, dans certains cas surélever la baignoire pour permettre le passage de l'empêchement du lève personne.

La baignoire à porte peut poser des problèmes aux utilisateurs. En effet, on note la présence d'une marche qu'il faut franchir. On note également le fait de devoir attendre le remplissage de la baignoire avant d'y pénétrer et (en ayant froid) que l'eau s'évacue avant de pouvoir ouvrir la porte pour en sortir.

<http://bit.ly/1BQPkrI>



Retrouvez la vidéo
**LAVABO
ERGONOMIQUE**

<http://bit.ly/19wIQob>



Retrouvez la vidéo
**LAVABO
BAIGNOIRE**

Quelles solutions pour enjamber la baignoire en sécurité ?

2 - Le siège de bain pivotant

Nom générique : siège de bain pivotant

Définition :

Siège de bain avec dossier et accoudoirs posé sur les rebords de la baignoire qui pivote sous la traction de la personne.

La stabilité du système est assurée par 2 axes vissés qui prennent appui sur les bords latéraux de la baignoire.

Un levier placé sous le siège libère la rotation de l'assise.

Permet la prise d'une douche au-dessus de la baignoire.

Indications :

- Troubles de l'équilibre assis : hémiplégie, vieillissement ;
- Paralysie des membres inférieurs : paraplégie, poliomyélite.

Remboursement :

Aucun par la Sécurité Sociale. Le coût peut être intégré dans un plan de financement dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou de l'APA. Dans certain cas, les caisses de retraites y compris les caisses complémentaires peuvent intervenir dans le financement (voir fiche Financement).



Conseils d'utilisation :

- Suivre les recommandations du fabricant ;
- Verrouiller le siège en position tournée vers le bord libre de la baignoire ;
- La rotation est verrouillée ;
- S'asseoir, puis faire pivoter le siège en se tractant, ou sous l'impulsion du passage des membres inférieurs au-dessus du rebord de la baignoire. Le passage des jambes est réalisé par la personne ou assuré par un aidant ;
- La douche est réalisée en position assise sur le siège ;
- La toilette périnéale est facilitée avec une découpe dans l'assise.

Dispositifs complémentaires :

- Associer une barre d'appui fixée ou à ventouses sur le mur de la baignoire pour faciliter le pivotement du siège ;
- Placer un anti-dérapant au fond de la baignoire s'il y a la possibilité de se maintenir debout dans la baignoire.

Inconvénients :

- Largeur d'assise fixe ;
- Le dossier du siège peut limiter le passage des jambes : dans le cas d'une raideur ou d'une contracture excessive des membres inférieurs en ne permettant pas une compensation du rachis. Si l'équilibre assis est stable, préférer la planche de bain.

Fabricants :

Bischoff & Bischoff, Invacare, Kinetec, Meyra, Vilgo, Tacm.

<http://bit.ly/1032ner>



Retrouvez la vidéo
**TRANSFERT
EN PIVOT**

Comment atteindre toutes les parties de son corps pendant la toilette ?

4 - Se laver le dos

Nom générique : brosse à long manche

Définition :

Brosse ou éponge à manche coudé ou flexible pour permettre d'atteindre le dos.

Indications :

Enraidissement de l'épaule, du coude, arthroplastie de l'épaule, polyarthrite rhumatoïde, arthrose de l'épaule.

Remboursement :

Aucun par la Sécurité Sociale. Le coût peut être intégré dans un plan de financement dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou de l'APA. Dans certain cas, les caisses de retraites y compris les caisses complémentaires peuvent intervenir dans le financement (voir fiche Financement).

Conseils d'utilisation :

Certains modèles peuvent intégrer un logement pour le savon.

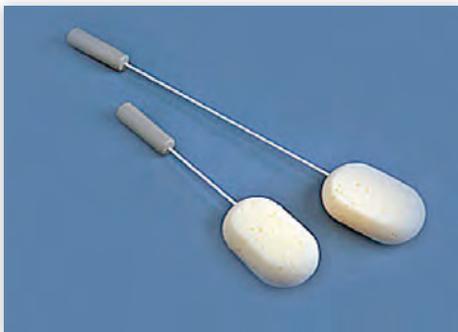


Inconvénients :

Les brosses à long manche non coudé ne permettent pas de compenser une difficulté d'élévation de l'épaule ; il faut préférer les brosses à manche coudé.

Fabricants :

Etac, France Rehab, Tacm, Kinetec, Vita Confort - Retrouvez toutes les solutions sur www.handicat.com, rubrique quotidien, aide à la toilette, brosse et éponge de bain.





Les transferts

Les aides techniques de transfert	50
Les aides techniques de transfert (allongé – assis)	54
Les aides techniques de transfert fauteuil et voiture	56
Comment faciliter le transfert du lit vers la position debout ou un autre siège ?	58
Comment faciliter les transferts sur les WC ?	70

LA MAISON ACCESSIBLE : les transferts

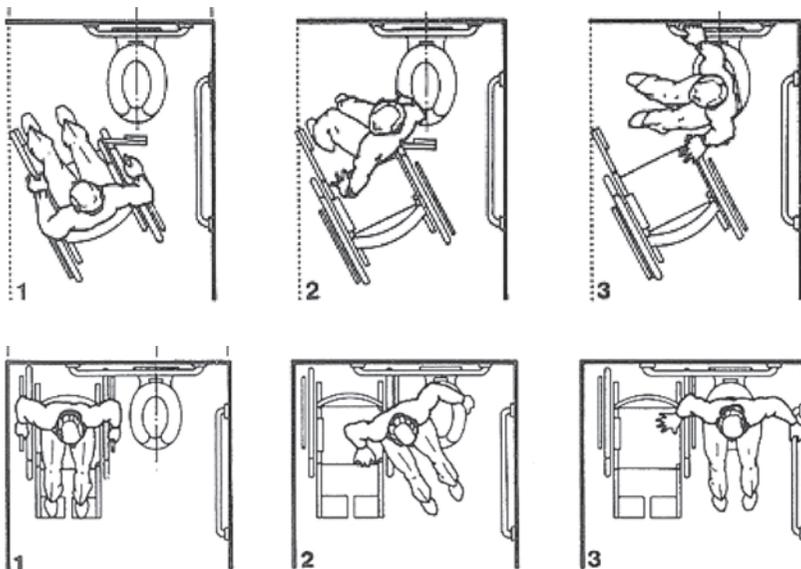
Les transferts

Définition

On appelle transfert, l'acte de passer d'une position à une autre. Par exemple, de la position assise, à la position debout ou encore de la position assis en fauteuil roulant, à la position assis sur le WC.

Ce transfert peut-être réalisé de façon indépendante (seul) ou avec un ou deux aidant avec ou sans aide technique lève personne.

Les techniques de transfert peuvent varier en fonction des personnes et de leurs capacités motrices.





<http://bit.ly/1Bmd5r>



Retrouvez la vidéo
**TRANSFERT DANS
LA DOUCHE**

Les recommandations

Pour permettre de réaliser un transfert dans les meilleures conditions, certaines conditions doivent-êtré respectées : le positionnement des points d'appui, la hauteur d'assise, le respect des techniques de transfert de l'individu, la surface nécessaire pour le fauteuil roulant et/ou l'aidant, la surface pour manipuler l'aide technique de transfert type planche de transfert, guidon de transfert ou lève personne.

On recommande néanmoins de respecter une surface dite de transfert d'au minimum 0.80 x 1.30 m.

Les Textes réglementaires

- Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation.

<http://bit.ly/1MHqyxs>



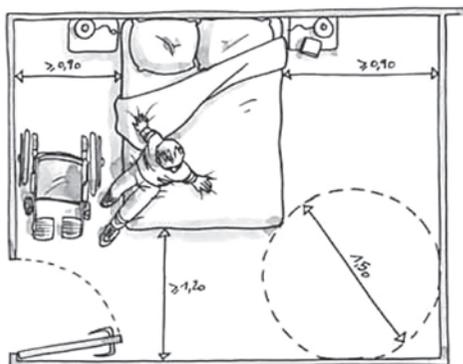
Retrouvez la vidéo
**TRANSFERT DANS
LA DOUCHE**



<http://bit.ly/1b300Z7>



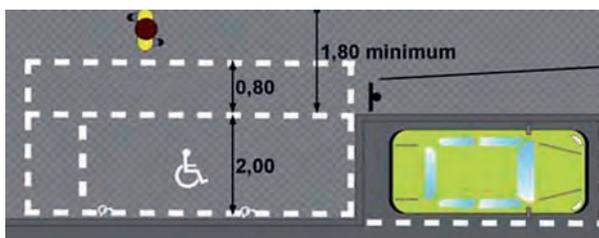
Retrouvez la vidéo
**TRANSFERTS
DANS LA DOUCHE**



Dans la chambre



Dans les toilettes



Remarques de l'ergothérapeute

Il faudra adapter l'aire de transfert en fonction du matériel utilisé et du nombre d'aidant qui peuvent intervenir autour de la personne.

Il peut arriver pour certaines personnes (tétraplégique, personne lourde,...) que 2 aidants soient nécessaires avec utilisation du lève personne. Il faudra intégrer la surface nécessaire pour la personne, 2 aidants, le lève personne, le fauteuil roulant. On doit donc faire du « sur mesure » en sachant que le logement ne le permet pas toujours !

Le positionnement des barres de maintien doit respecter la technique de la personne concernée (hémiparétique, personne de petite taille, personne âgée avec trouble de l'équilibre,...) et devra être évalué en situation.



**SPÉCIALISTE DE
L'ADAPTATION ET
DE LA RÉNOVATION
DU LOGEMENT
POUR LE RENDRE
ACCESSIBLE À TOUS**



- **GAMME D'ACCESSOIRES**
- **TRAVAUX DE RÉNOVATION**
- **AMÉNAGEMENT ERGONOMIQUE**
- **CONSEILS ET AIDE AU FINANCEMENT**

**RENSEIGNEMENTS
ET DEVIS GRATUITS**

01 75 30 60 99

06 13 53 90 08

contact@lea-access.fr



**Votre partenaire pour la sécurité
et le confort dans l'habitat.**

www.lea-access.fr



La cuisine

Le plan de travail	96
Les mitigeurs	98
Les zones de préhension	100
Comment faciliter l'ouverture des conditionnements dans la cuisine ?	104
Comment stabiliser les récipients avec une seule main ?	112
Comment faciliter les contraintes articulaires de la main dans les gestes de la vie quotidienne ?	126

LA MAISON ACCESSIBLE : la cuisine

Le plan de travail

Définition

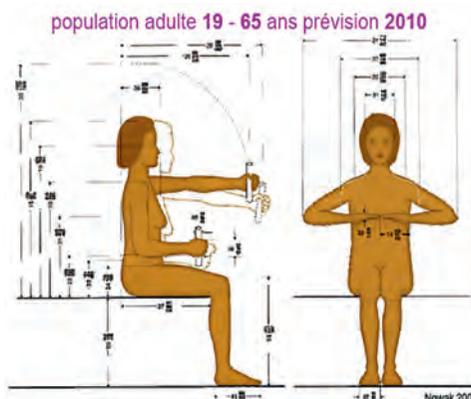
Le plan de travail se définit comme la surface solide plane servant de support pour réaliser une tâche donnée (éplucher, repasser, se laver, cuisiner,...) le plus aisément possible.

Les recommandations

Les dimensions du plan de travail doivent respecter les zones de préhension de l'individu (Cf. fiche zone de préhension).

De manière générale tout élément devant être saisi, manipulé, poussé ou autre, doit être situé à une hauteur comprise entre 40 cm et 130 cm du sol. Il est également nécessaire de s'assurer qu'aucun obstacle n'entrave le mouvement pour manipuler dans la zone de préhension.

On s'assurera pour les personnes assises (fauteuil roulant ou chaise pour les personnes à mobilité réduite) qu'aucun meuble ne sera posé en dessous du plan de travail.





Les Textes réglementaires

- Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation.

Remarques de l'ergothérapeute

Les dimensions du plan de travail pourront être étudiées au cas par cas en fonction des incapacités et de la morphologie de la personne.

Il pourra être réglable en hauteur manuellement ou avec motorisation, pour permettre à toutes les personnes du foyer de l'utiliser.

Il faudra que tous éléments utiles (plats, planche à découper, mitigeur, brosse à dents, etc...) puissent être facilement accessibles et préhensibles.

<http://bit.ly/19wlbmE>



Retrouvez la vidéo
**PLAN DE TRAVAIL
ET CUISINE**

Comment limiter les contraintes articulaires de la main dans les gestes de la vie quotidienne ?

5 - Ouvrir/Fermer les robinets

Nom générique : tourne-robinets

Définition :

Poignée en plastique qui s'adapte sur les robinets à forme de croisillons ou ronds pour augmenter le bras de levier et en faciliter le serrage ou le desserrage.

Indications :

Faiblesse des forces de préhension liée aux maladies rhumatismales, neurologiques ou traumatiques: arthrose main, poignet, polyarthrite rhumatoïde, séquelles d'algo-neuro-dystrophie, amputation digitale, maladie de Charcot-Marie-Tooth, poliomyélite.

Remboursement :

Aucun par la Sécurité Sociale. Le coût peut être intégré dans un plan de financement dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou de l'APA. Dans certain cas, les caisses de retraites y compris les caisses complémentaires peuvent intervenir dans le financement (voir fiche Financement).



Conseils d'utilisation :

Respecter les couleurs sur la tête des robinets : rouge pour le chaud, bleu pour le froid.

Inconvénients :

Nécessite de renouveler l'adaptation sur tous les robinets de l'habitation.

Fabricants :

Kinetec, Identités, Tacm, Vita Confort - Retrouvez toutes les solutions sur www.handicat.com, rubrique quotidien, aide à la préhension, tourne robinet.



www.handroit.com

www.adaptermonlogement.fr

**Le site Internet
d'information
pour les personnes
handicapées
et les personnes
âgées dépendantes**

**Venez nous rejoindre
sur nos sites...**

Créé en 1997

**30 000 visiteurs
par mois**

**8 000 newsletters
par semaine**

**1 000 « Aime »
sur facebook**





La chambre

L'aire de rotation	136
La prévention des chutes des personnes âgées.....	138

LA MAISON ACCESSIBLE : la chambre

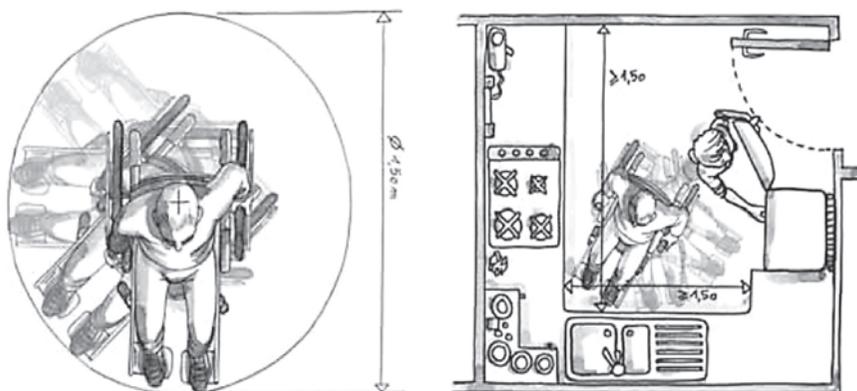
L'aire de rotation

Définition

L'aire de rotation est représentée par un cercle dont la surface doit permettre de réaliser un demi-tour complet en fauteuil roulant. Cette surface aussi appelée espace de manœuvre permet la manœuvre du fauteuil roulant et également à une personne déambulant avec une ou deux cannes ou avec un déambulateur de faire demi-tour.

Les recommandations

Ce cercle doit avoir un diamètre minimal de 150 cm et idéalement 170 cm pour plus de confort.





PAR LAPEYRE

Joignez l'accessible à l'agréable

Toutes les solutions de confort pour l'Habitat des seniors et personnes à mobilité réduite



Salle de Bain



Cuisine



Quotidien



Aides innovantes

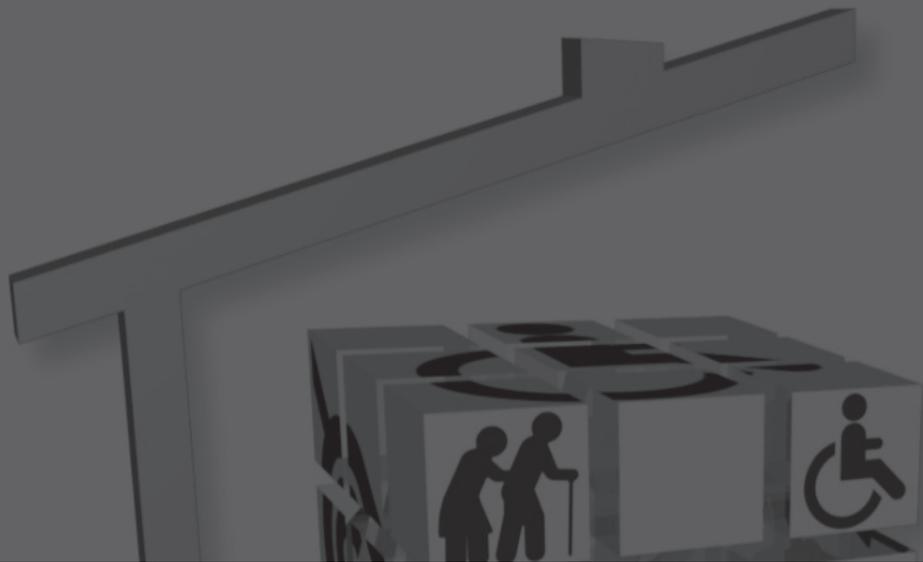
L'ÉCOUTE, LE SERVICE, L'ACCOMPAGNEMENT

VOTRE MAGASIN : 25 RUE LECOURBE 75015 PARIS

Contactez nos conseillers
www.vita-confort.fr - 01 40 65 06 60

Une marque du réseau

LAPEYRE



Les communications

L'éclairage 142

Les télécommandes 144

LA MAISON ACCESSIBLE : les communications

L'éclairage et

le confort visuel

Définition

Un bon éclairage doit permettre d'accomplir une tâche déterminée (marcher, faire sa toilette, cuisiner, bricoler,...) sans entraîner de gêne pour l'œil, sans éblouissement, sans créer de zone d'ombre pour une meilleure sécurité.

Les recommandations

Les niveaux d'éclairage élevés vont stimuler la vigilance et l'activité des personnes. Une lumière directionnelle peut créer des réflexions et des ombres qui peuvent accentuer le relief et la forme des objets.

Le dispositif d'éclairage artificiel doit répondre aux dispositions suivantes : permettre, lorsque l'éclairage naturel n'est pas suffisant, d'assurer des valeurs d'éclairage mesurées au sol d'au moins :

- 20 lux en tout point du cheminement extérieur accessible ;
- 100 lux en tout point des circulations intérieures horizontales ;
- 150 lux en tout point de chaque escalier.

Les couleurs apportent une dimension supplémentaire à l'éclairage (Cf. fiche couleur).

L'installation de l'éclairage et les matériaux mis en œuvre doivent permettre aux usagers de repérer les zones de cheminement et les zones de conflit.

Les éclairages placés en dessous de l'œil et dont les sources peuvent être directement visibles, notamment les projecteurs encastrés dans le sol, doivent être conçus de manière à éviter qu'ils constituent des sources d'éblouissement.

Les commandes d'éclairage (interrupteurs) seront facilement accessibles et respecteront les zones de préhension (Cf. fiche zone de préhension),

LES COULEURS

Définition

Si tous les utilisateurs sont concernés par la mise en couleur des lieux, certains le sont plus que d'autres.

Selon l'INSEE (étude HID 2000), il y a en France 1 900 000 déficients visuels dont 65 000 aveugles. Un nouveau-né sur 10 000 souffre de troubles visuels.

Les recommandations

Si l'harmonisation des couleurs est une question de mode, le contraste entre 2 couleurs est essentiel. Il dépendra non seulement de la valeur du contraste des couleurs que de l'efficacité visuelle des individus. Par ailleurs certains individus sont dans l'incapacité de différencier certaines couleurs comme les daltoniens mais il existe de nombreuses autres types de déficience. Pour que ce contraste puisse être perçu il faut que celui-ci soit de plus de 70%. Ce contraste est calculé selon la formule $(B1 - B2 \times 10) / B1$ (B1 indice de réflexion de la lumière de la couleur la plus pâle, B2 indice de réflexion de la lumière de la couleur la plus foncée).

Le tableau tiré de « Orientation et points de repère dans les édifices publics » (1988) d'Arthur P. et Passini R., reproduit ci-contre, qui indique le contraste, en pourcentage, entre deux couleurs différentes.

Les indices de réflexion de la lumière des couleurs suivantes sont :

- | | | | |
|-------------|--------------|-------------|--------------|
| • Rouge 13% | • Jaune 71% | • Bleu 15% | • Orange 34% |
| • Vert 17% | • Violet 18% | • Rose 30% | • Brun 14% |
| • Noir 8% | • Gris 19% | • Blanc 85% | • Beige 61% |

LES PROFESSIONNELS DE L'ADAPTATION DE L'HABITAT

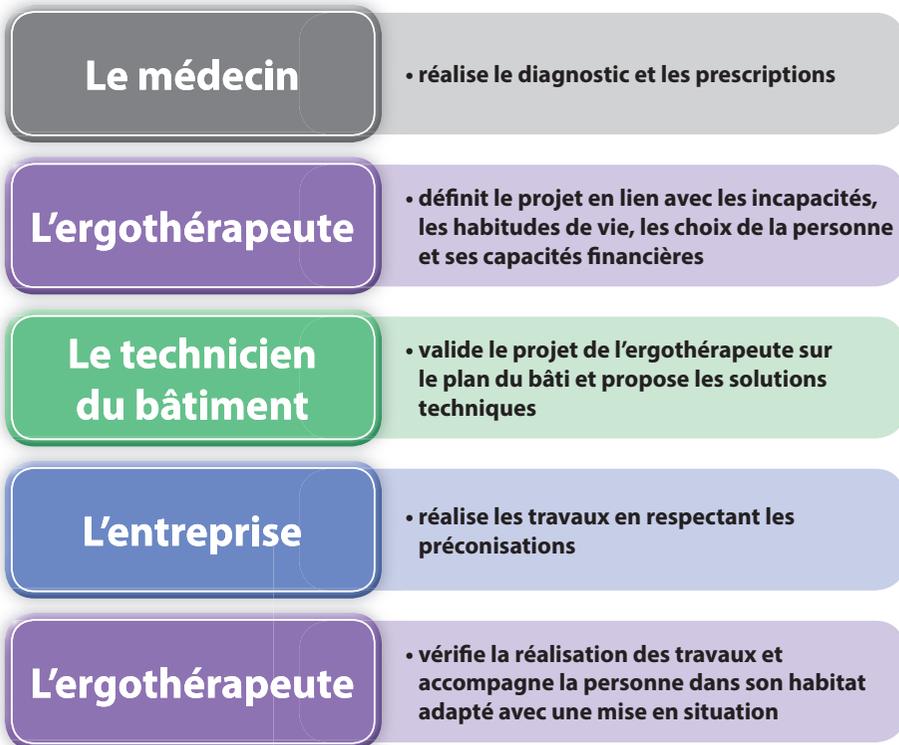
Constat

Le maintien à domicile des personnes handicapées et/ou âgées fait appel à de nombreux professionnels médicaux, paramédicaux ou sociaux : médecin, infirmier, aide soignant, assistante sociale, ergothérapeute, kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien, auxiliaire de vie sociale, pharmacien, distributeur de matériel médical,...

La question de l'adaptation de l'habitat quant à elle fait appel à des compétences suivantes :

- Le médecin chargé de réaliser le diagnostic et les prescriptions médicales et de matériels ;
- L'ergothérapeute chargé de réaliser le bilan des capacités fonctionnelles de la personne, de repérer ses obstacles environnementaux et d'établir avec la personne le projet d'adaptation de l'habitat ;
- Le technicien du bâtiment qui sera chargé de valider le projet en lien avec le bâti existant et d'apporter les solutions techniques ;
- L'artisan chargé de réaliser les travaux ;
- Le travailleur social chargé de trouver des financements pour la réalisation du projet (Cf. fiche financements) ;
- Le distributeur de matériel médical ou le pharmacien chargé de mettre en place les différentes aides techniques (lit médicalisé, lève personne,...).

Les bonnes pratiques



Remarques de l'ergothérapeute

La coordination entre les différents acteurs est primordiale. En effet, si l'entreprise n'assure pas une bonne réalisation, l'efficacité du traitement est alors réduite et ne répond plus aux besoins de la personne.

L'entreprise ou l'artisan deviennent des acteurs importants du maintien à domicile.

Les détails sont importants. 1 cm c'est petit... mais ça peut être infranchissable !

Tous les intervenants à domicile ont une responsabilité dans le repérage d'un habitat inadapté et doivent être en capacité de déclencher les procédures qui mèneront à l'adaptation du logement, auprès des MDPH, CLIC, CCAS, PACT...

LES FINANCEMENTS

Définition	152
Les financements des aides techniques	153
Les subventions (non remboursable)	154
- anah	154
- prestation de compensation du handicap	155
- les caisses de retraites	155
Les prêts	155
- prêt à l'amélioration de l'habitat (pah).....	155
- prêt à taux zéro à compter du 1er janvier 2012	156
- micro crédit.....	157
- le crédit d'impôt pour les travaux de mise en accessibilité des logements	158
Les textes réglementaires	159
Remarques du pacte seine et marne	159
Quelques liens utiles	159

Définition

Les travaux d'adaptations liés aux différents handicaps peuvent faire l'objet de divers financements soumis à différents critères.

Ces critères sont souvent relatifs au statut du bénéficiaire (propriétaire, locataire, hébergé...), à ses ressources, au type de reconnaissance de son handicap, aux caractéristiques de son logement (ancienneté, localisation, ...) et à la nature des travaux réalisés (intérieurs, extérieurs, parties privatives, parties communes, ...) et la manière dont ils seront réalisés (par un artisan, par la famille, ...). Généralement, ils ne sont plus mobilisables dès lors que les travaux ont été commencés sans l'accord des financeurs.



LA MAISON ACCESSIBLE

NOS PARTENAIRES

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

PACT 77

<http://www.pact77.org>

SÉCURITÉ SOCIALE

**L'Assurance
Retraite**

L'ASSURANCE RETRAITE

<https://www.lassuranceretraite.fr>


GROUPE ILE-DE-FRANCE
UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

UGECAMIF

<http://www.ugecamidf.fr>

interVista

INTERVISTA


**Aidant
ATTITUDE**
www.aidantattitude.fr

AIDANT ATTITUDE

<http://www.aidantattitude.fr>


**VITA
confort**
PAR LAPEYRE

VITA CONFORT

www.vita-confort.fr


Hacovie
Handicaps et cadre de vie

HACAVIE

<http://www.hacavie.com>


**Centre
77**
Aide, Soins &
Hospitalisation
à domicile

CENTRE 77

<http://www.centre77.fr>

QUELQUES RÉFÉRENCES

Guide de l'aidant familial	http://bit.ly/1D67ClV
Recueil 2011-2012 des pratiques et usages d'accessibilité de la cité	http://bit.ly/1M0h3ve
La prévention des risques et des chutes	http://bit.ly/1Cucmab
Recommandations règlementaires et d'usage d'accessibilité	http://bit.ly/1J9rzu4
Accessibilité des logements existants : les points de vigilance ?	http://bit.ly/1FteQ4j
Guide Faire du domicile un atout de prévention	http://bit.ly/1JULMJN
Guide petites recettes entre aidants	http://bit.ly/1dQS7Yt
Le guide de la Dépendance	http://bit.ly/1gsTwGy
Guide bonnes pratiques de mise en couleur	http://bit.ly/1Fj5MCu
Guide pratique signalétique et pictogrammes	http://bit.ly/1dQSeDg
Quelle expertise technique pouvez-vous solliciter	http://bit.ly/1wLu3ux
Personnes handicapées : l'accessibilité au logement	http://bit.ly/1JZLoa9
Bâtir accessible, un enjeu pour tous	http://bit.ly/1Hk0aFY
Guide du logement adapté aux personnes handicapées	http://bit.ly/1Hj3QHv
Fiche d'évaluation du logement accessible (APF)	http://bit.ly/1NZn0f8
Annexe 7 de la circulaire du 30 novembre 2007	http://bit.ly/1Cvpuvo
Guide j'aménage mon logement PRIF	http://bit.ly/1CucxCp



LA MAISON ACCESSIBLE

FABRICANTS ET DISTRIBUTEURS

**TOUS LES AIDES TECHNIQUES
SONT RÉPERTORIÉES SUR HANDICAT**

www.handicat.com

**ET RETROUVEZ ICI LES PRINCIPAUX REVENDEURS
ou FABRICANTS D'AIDE TECHNIQUE ***

ALTER ERCO SANTE	www.alterecosante.net
ATOUT MOBILITÉ	www.atout-mobilite.fr
AUTONOMIX CHARBONNIER	www.autonomix-charbonnier.com
B+B France	www.b-bfrance.fr
CREE	www.cree.fr
CYMEQ Healthcare France	www.cymeq.fr/fr/home
DUPONT MEDICAL	www.dupont-medical.com
DYCEM Ltd l'Europe	www.dycem-ns.com
FRANCE REHAB	www.france-rehab.com
GEBERIT	www.geberit.fr
HERDEGEN	www.herdegen.fr
HEWI France	www.hewi.fr
HMS-Vilgo	www.hms-vilgo.com



LA MAISON ACCESSIBLE

REMERCIEMENTS

Ce guide n'aurait pu être écrit sans le concours de nombreux professionnels que je souhaite remercier chaleureusement pour leur implication, leurs conseils et leur savoir faire.

Monique VINCENT Documentaliste

Catherine COUREU Assistante HANDITEC

Mickaël BRIQUET Ergothérapeute PACT ARIM77

Sophie SCHMUTZ Ergothérapeute COUBERT

François LUCAS Formateur

Guillaume BENILAN Webmaster

Frédérique PICHON Caméraman - Monteur

François KAYAT-GUIZOL Maquettiste

*Imprimé en France
par Open Graphic Media
93170 Bagnoleet
en septembre 2015*

Le GUIDE

pour ADAPTER MON LOGEMENT

par Pascal CHARPENTIER

HANDITEC associé à Handispace est heureux de vous présenter une série de fiches techniques sur l'adaptation du logement pour les personnes handicapées ou en situation de handicap. Handitec a toujours été intéressé par la problématique de l'accessibilité.

D'abord, à travers ces colloques dans les années 80, avec la technologie au service des personnes handicapées puis à travers ses sites webs. HANDITEC présente une série de fiches techniques sur le droit des personnes handicapées puis aujourd'hui à travers une série de clips sur l'adaptation du logement. A travers AUTONOMIC dont nous sommes les cofondateurs, nous avons développé ce concept : apporter au plus grand nombre la technologie et les aides techniques indispensables pour vivre le plus normalement possible.

Dans ses différentes fiches techniques, nous aborderons l'aménagement de la salle de bain, de la cuisine, de l'entrée ou de la sortie de votre maison. On évoquera la domotique.

En fait, tous ce qui concerne les personnes à mobilité réduite, pas uniquement les trois cent mille personnes en fauteuil mais ces vingt millions de français qui souffrent d'une gêne au quotidien.

Alors, bien évidemment tout cela sera sans prétention maximale, puisqu'on n'a pas la possibilité de répondre à la problématique de chacun mais vous proposer une réponse globalement moyenne et bonne pour tous.



Sa carrière professionnelle et associative est consacrée essentiellement aux conséquences du handicap. Médecin de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, il a mis en place et dirigé le service de rééducation fonctionnelle de COUBERT pendant 25 ans puis restructuré en centre de rééducation le centre de convalescence de RAMBOUILLET.

Expert dans le domaine du handicap, il a fait la promotion de la Classification Internationale du Handicap (actuellement CIF). Également expert auprès du Conseil de l'Europe pour représenter la France dans le cadre de l'utilisation de cette classification, il a été le coauteur du rapport sur

la CIF et l'évaluation professionnelle.

Dans le cadre de l'association Handitec, il a défendu les concepts portés par cette Classification. Membre de cette association dès son origine, il en est le président actuellement.

Les salons Autonomic, son concours d'architecture et de design, les sites handitec.com et adaptermonlogement.com sont des outils de connaissance pour réduire les conséquences du handicap.

Expert du PMSI, il a participé à l'élaboration du PMSI SSR auprès du ministère de la Santé et a été coauteur du catalogue des actes de rééducation et de réadaptation (Cdarr) avec toujours en fils conducteur les concepts du Handicap.



ISBN : 978-2-7466-8387-7

Prix conseillé : 5€